

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 28 NOVEMBRE 2022

Objet : **AVIS URBANISME**

Membres élus présents : MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BOURSIER – CORBIOLI – MME DOITRAND – MM. DUCLOS-COLAS - FONTENAT – FRATTA – MME GAIDDON – MM. GALLET - LUGAND – MME MAULET – PREVALET – MM. TOURNIER – TOURNIER-BILLON - VERNE - VIALLO

Membres associés présents : MME GONGUET – MM. MAITRE – MULLER - PIERROT

Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire

Concernant les **projets d'avis de la Chambre sur les documents d'urbanisme**, 7 dossiers de PLU nous ont été adressés depuis l'Assemblée Générale du 28 novembre 2022.

4 n'ont pas appelé de remarques car il s'agissait de modifications de PLU sans impact économique, ou sans impact économique négatif.

L'avis de la CCI sur ces dossiers est donc réputé favorable :

- Modification simplifiée du PLU intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex,
- Modification simplifiée du PLU du Haut Valromey
- Modification du PLU d'Attignat
- Mise en compatibilité du PLU de Villeneuve

3 avis ont été rédigés pour 3 dossiers à portée économique :

- La révision du PLU de Ceyzerieu
- La révision du PLU de Souclin
- La révision du PLU de Versailles

Il vous est donc demandé de bien vouloir valider ces avis émis par la Chambre.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire, valide les avis émis par la Chambre.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	33
- Nombre de Membres présents	18
- Nombre de voix pour	18
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

